

BULLETIN DE PRE-ADHESION Au CIDUNATI

Confédération Intersyndicale de Défense et d'Union Nationale d'Action des
Travailleurs Indépendants

Régi par la loi du 21 mars 1884 complété par celle du 12 mars 1920 et par les
articles L 2131-1 et suivants du Code du Travail.

Tarif en fonction des services techniques et juridiques mis à la
disposition des adhérents.

Pour pouvoir accéder aux différents services du syndicat et avantages
procurés par l'adhésion l'adhérent doit **avoir payé sa cotisation**
(fiscalement déductible au titre des frais généraux de l'entreprise)
l'adhésion permet aussi de bénéficier de la réduction SACEM selon la
profession. L'adhésion est valable par période civile de 12 mois

L'adhésion est annuelle et reconductible tacitement

LE CIDUNATI VOUS DEFEND !



CIDUNATI

Dirigeant(es). **VOUS.**

Mme

Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

VOTRE ENTREPRISE

Entreprise : INDIVIDUELLE EURL SARL SAS AUTRE

Nom de l'entreprise

Adresse

Code Postal

Ville

Tel

Fax

Portable

Mail

N° Siret et / ou K Bis

Activité principale

Nombres de salariés

Être chef d'entreprise ne s'improvise pas, face à
la crise économique et dans un contexte de
concurrence accrue, l'entreprise artisanale ou
commerciale a plus que jamais besoins de rompre
l'isolement et de trouver des appuis.

La vocation d'une organisation professionnelle
est de représenter promouvoir et venir en soutien pour
défendre les intérêts des dirigeants de petites
entreprises.



POUR UNE VRAIE DEFENSE.

A Le

**Cachet
Signature du chef d'entreprise.**

A retourner : CIDUNATI 3 rue du général de gaulle 45650 St Jean Le Blanc

Confédération Intersyndicale de Défense et d'Union Nationale d'Action des Travailleurs Indépendants

Union Nationale déposée le 10 janvier 1974 n° 11 régi par la loi du 21 mars 1884 complété par celle du 12 mars 1920 et par les articles L 2131-1 et suivants du Code du Travail, (Ancien article L 411-1) **Confédération représentative nationale de l'Artisanat depuis le 12 Juin 1989 au sens du décret n° 59-1315 du 19 novembre 1959** modifié

Elus sociaux et Consulaires : Chambre de Métiers – Chambre de Commerce et d'Industrie - Conseil de Prud'hommes – RSI Régime Social des Indépendants.